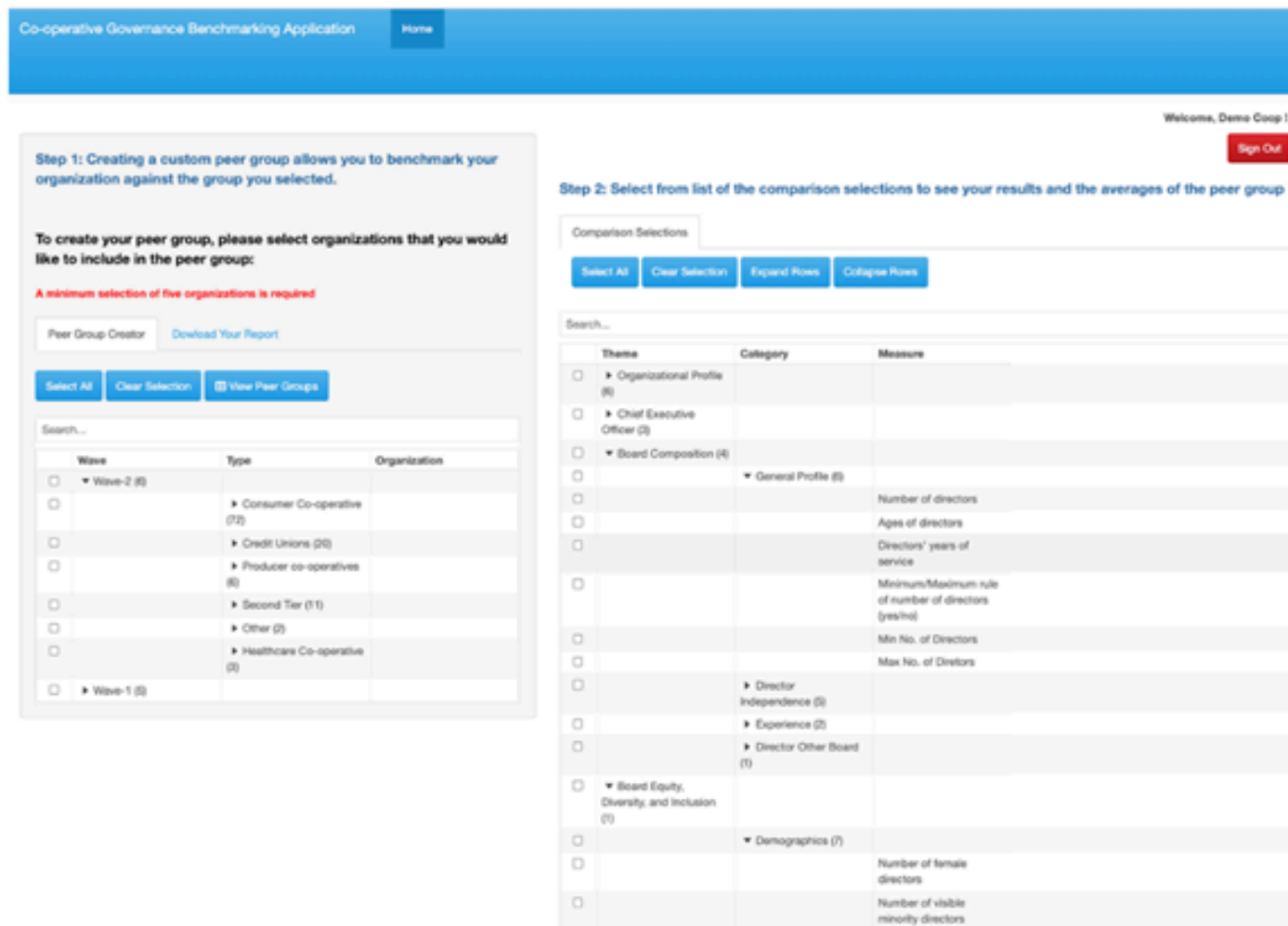


Analyse comparative de la rémunération des administrateurs au sein des conseils d'administration des coopératives

Stan Yu

Vue du tableau de bord de la gouvernance des coopératives canadiennes (en anglais uniquement)

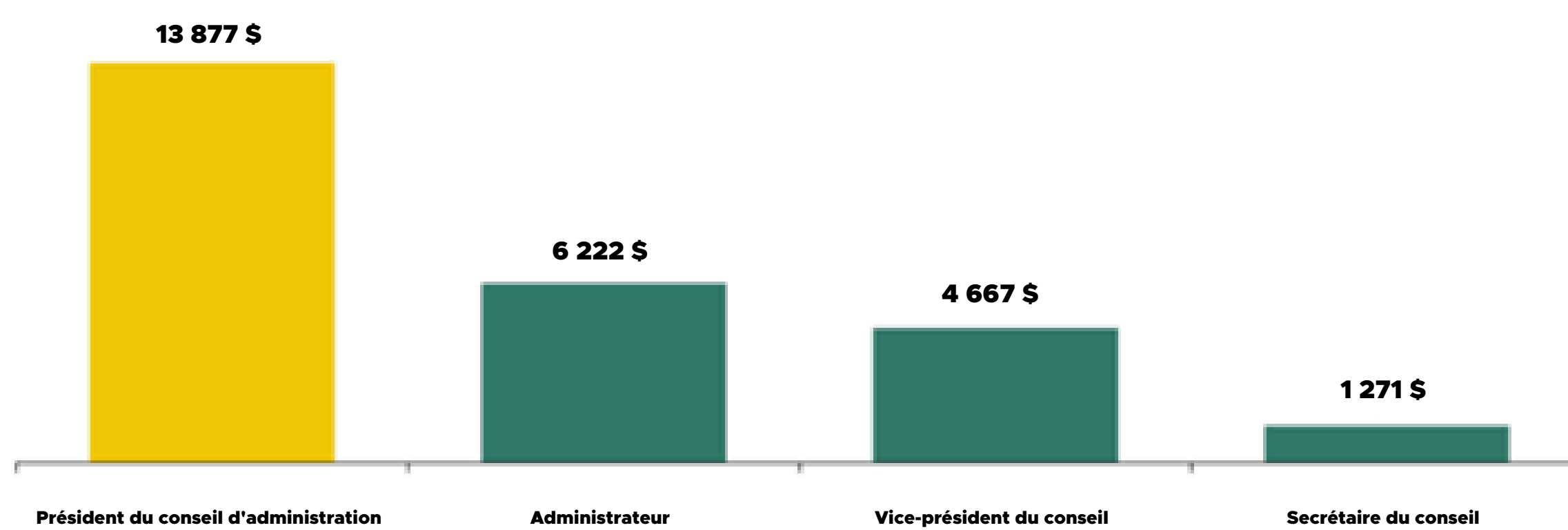


Voir une démonstration du tableau de bord (en anglais seulement)



L'Enquête sur la gouvernance des coopératives canadiennes recueille des données sur les pratiques de gouvernance des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit canadiennes afin que les coopératives puissent comparer leurs pratiques de gouvernance (comme la rémunération des administrateurs) à celles de leurs pairs. En 2022, 114 coopératives ont participé à la deuxième vague de l'enquête.

Rémunération moyenne des administrateurs de coopératives



L'Enquête sur la gouvernance des coopératives canadiennes a permis de recueillir des informations sur les pratiques de gouvernance des coopératives canadiennes, telles que les caractéristiques démographiques des administrateurs, les limites des mandats et les processus électoraux. L'une des conclusions de l'enquête est que 83 % des 114 coopératives interrogées rémunèrent leurs administrateurs. La rémunération moyenne s'élevait à un peu plus de 6 200 \$. Les présidents de conseil d'administration étaient les mieux rémunérés, avec une moyenne d'un peu moins de 14 000 \$.

Grâce à cette étude, le Canadian Centre for the Study of Co-operatives a développé et lancé le Tableau de bord de la gouvernance coopérative canadienne qui permet aux coopératives participant à l'enquête d'accéder à leurs pratiques de gouvernance et de les comparer à celles de leurs pairs en temps réel et sans frais. Nous espérons que cette étude aidera les coopératives et les caisses d'épargne et de crédit à évaluer leurs propres pratiques de gouvernance. La prochaine vague du sondage aura lieu en 2025.



Lire le rapport complet en scannant le code QR